

Commémoration du 19 mars 2023

Discours de Frédéric BESSET, maire de Saint Leu d'Esserent

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis 61 années après le cessez le feu en Algérie du 19 mars 1962. Celui-ci était intervenu le lendemain des accords d'Evian qui mettaient eux-mêmes fin à 8 années de guerre. Et comme dans toutes les guerres, y compris celles d'aujourd'hui, le bilan est effroyable. Du côté français, il y a eu 1,5 million de combattants engagés, et notamment des appelés depuis 1956 qui partaient pour une période longue et parfois indéterminée. Sur ce total, 30 000 français ont été tués et 65 000 ont été blessés. Par ailleurs, il y a eu 800 000 rapatriés, appelé « Pieds-Noirs ». Du côté algérien, on compte entre 260 et 400 000 morts civils et militaires, et 3 millions de personnes déplacées.

Ce conflit représente encore aujourd'hui une déchirure, mais aussi une énigme historique (les choses auraient-elles pu se passer autrement ?). Ainsi la commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie, quelle qu'en soit la date, doit constituer comme pour les autres journées patriotiques un réel effort de mémoire et de transmission. Je voudrais à cet instant vous conseiller d'aller voir périodiquement le site du Ministère des Armées appelé « Chemins de Mémoire ».

Mais revenons au conflit. Dès 1945 on trouve les premières actions violentes visant à rappeler à la France que la fin de la deuxième guerre mondiale et le mouvement mondial de décolonisation qui s'élève ne s'arrêteront pas à la porte de l'Algérie. Du côté algérien, on trouve l'exaspération des 90% à qui l'on dit que l'Algérie c'est la France mais qui n'ont pas le droit de vote. Ce sera l'ambiguïté profonde de la politique dite d'assimilation.

Du côté français, on considère en effet qu'après la défaite militaire en Indochine, il ne doit pas en être de même en Algérie, surtout dans un contexte de guerre froide. On trouve l'idée partagée par tous les partis qu'il ne s'agit pas seulement de protéger la communauté de 1 million de français d'Algérie, mais que « la Méditerranée coule au milieu du pays de France comme la Seine coule au milieu de Paris ».

Donc les premières réponses dès 1945 mobilisent des forces impressionnantes. Dès 1954, le maintien de l'ordre est en fait une véritable guerre, entraînant des pratiques indignes de part et d'autre. Dès 1958, le retour au pouvoir du Général de Gaulle se traduit par un double choix : accentuation des efforts militaires et ouverture politique vers l'autodétermination. Les deux extrêmes se radicalisent encore davantage et les attentats se transportent en métropole, entraînant état d'urgence et quasi-guerre civile.

Les négociations ont commencé à Evian dès janvier 1961 et ont buté jusqu'en septembre de la même année notamment sur la demande de la France de considérer le Sahara à part du reste de l'Algérie. En renonçant à cette orientation en septembre 1961, le Général de Gaulle permet que l'accord soit trouvé.

Mais l'accord d'Evian, qui comprenait une clause d'amnistie général et réciproque, ne suffira pas à éviter les massacres ultérieurs, notamment de Harkis ayant servi sous le drapeau français. La période entre le cessez de feu du 19 mars et la proclamation de l'indépendance du 5 juillet 1962 sera donc particulièrement violente et amère. Et contrairement aux autres commémorations patriotiques de notre pays, aucune date ne fait consensus pour célébrer la paix revenue.

Il faudra en effet attendre le 5 décembre 2003 pour qu'un monument national célèbre les soldats français engagés dans ce conflit. A partir de cette date c'était cette date du 5 décembre, date neutre, qui était mise en avant par l'Etat français. Il faudra enfin attendre 2012 pour que le 19 mars, date du cessez le feu, soit consacré Journée Nationale.

Mais les chiffres, les grandes explications a posteriori, et les querelles de date ne sont rien sans la sensibilité aux histoires familiales et personnelles, qui ont valeur d'exemple et de symbole. Depuis 2007, notre ville met a l'honneur deux jeunes Lupoviciens qui ne sont pas revenus : Michel Beldame et Louis Viola, qui avaient tous les deux 21 ans lors de leur décès en Algérie en 1958. Dans une continuité républicaine bien naturelle, je salue ici ces familles endeuillées, et au-delà d'elles toutes celles et tous ceux qui ont eu à souffrir de ce conflit.

Aujourd'hui, notre principal devoir est la réconciliation avec un pays proche géographiquement et avec lequel nous avons tant d'échanges humains et économiques. Il faut rappeler par exemple que la France est le premier client à l'exportation de l'Algérie, et que celle-ci est le premier marché français en Afrique. Mais cette réconciliation ne passe pas par l'oubli de ce qui s'est passé, bien au contraire. Cette réconciliation passe par la construction et l'enrichissement de relations porteuses d'avenir entre peuples indépendants.

Je vous remercie.

Frédéric BESSET